croître ces plantes paraſitiſes, des herbes excellentes & pleines de ſuc en ont occupé la place, & une récolte ſurnaturelle de foin de la meilleure qualité a payé les frais.

Oſerai-je avouer que dans le deſſein de modérer les frais de ma derniere opération, & d'avoir un acompte ſur les avantages que j'en eſpérois, j'ai riſqué une petite expérience comeſtible ? J'ai fait cuire à gros bouillons ces racines charnues, on les a miſes au gratin ſuivant l'art, on me les a ſervies, j'en ai gouté : elles n'ont rien de déſagréable, mais elles ne rappellent pas l'appétit, & j'ai mangé plus de bois que de ſubſtance nutritive. Peut-être pourroit-on en tirer quelque parti, mais en attendant que le hazard en faſſe un aliment, l'expérience en a fait un remede, que les Peres de la Botanique approuvent, & qui ſur leur parole, peut dans quelques circonſtances ſervir utilement.*

DE PITHIVIERS *le* 12 *Janvier* 1765.

Prix des grains & autres denrées.

Le plus beau froment de 1764, 14 ℔ le *ſeptier*, meſure de Paris ; — celui de 1763, 12 ℔ ; — celui de 1762, 14 ℔ 10 ß ; — vieille avoine, 7 ℔ ; — nouvelle, 6 ℔ 12 ß ; la plus belle orge, 7 ℔ ; — le ſafran, 30 ℔ la ℔ ; — les alouettes 30 & 40 ß la *douzaine*.

REMÉDE *pour guérir la maladie connue ſous le nom* d'Aragne.

On voit aſſez fréquemment dans la campagne des beſtiaux ſe bien portant, devenir ſubitement & prodigieuſement enflés, & périr en très peu de temps, ſans s'être remplis de beaucoup de nourriture ; on attribue ce mal à certains inſectes, chenilles, araignées ou autres, qu'ils avalent avec l'herbe qu'ils mangent, ſoit à l'étable, ſoit à la pâture ; c'eſt ce qu'on nomme le mal d'*aragne*.

Cette maladie exige un très-prompt ſecours, & auſſitôt qu'on s'en apperçoit, la bête doit être ſaignée ſous la langue ; pendant cette opération, on préparera un baton de bois rond pour lui faire une eſpèce de baillon aſſez gros, auquel on attachera un morceau de chair de cochon maigre, & le plus ſalé que l'on pourra trouver dans le ſaloir ; on paſſera le baillon dans la bouche de la bête, & il ſera attaché des deux extrémités, avec une ficelle, aux cornes de l'animal qu'on fera lever pour le promener dehors, & aſſez long-temps pour qu'en marchant & mâchant ſon baillon, il faſſe une ſalivation aſſez abondante, & que l'enflure ſe diſſipe entiérement & promptement ; un peu de ménagement enſuite pour la nourriture & le breuvage, ſuffit pour qu'il n'en réſulte aucun mal. Au défaut de maigre de lard ſalé, il faut ſubſtituer un ſachet de ſel, ce qui fera à peu près le même effet.

Tiré des inſtructions & recettes à l'uſage des Habitans de la campagne, ſpécialement du Beauvaiſis, dans le recueil année 1765.

DE PARIS, *le* 10 *Janvier* 1765.

LETTRE *écrite à l'Auteur de la Gazette.*

Le reſpectable Auteur de la lettre ſur l'*acacia*, qu'on lit dans votre Gazette N°. 3, 1765, mérite à juſte titre la reconnoiſſance de tous ceux qui aiment la patrie, & entr'autres des propriétaires de terres impropres aux bleds d'Hiver ; j'ai médité tout ce qu'il a bien voulu nous apprendre ſur ce ſujet intéreſſant, & j'ai fait la ſpéculation ſuivante, que je le ſupplie d'examiner dans toutes les différentes ſuppoſitions, & par rapport aux divers degrés d'eſpérance ſur leſquels j'ai calculé.

Je ſuppoſe que l'*acacia* dure 50 ans, & qu'un arpent de 100 perches ou de 900 toiſes quarrées peut nourrir à l'aiſe cent de ces arbres.

Je n'eſpere pas grand-choſe du feuillage pendant les 10 1res. années, cependant pour en favoriſer la végétation, j'aurai ſoin de faire labourer annuellement la plantation, & de ſemer dans les allées tantôt des veſces, tantôt des raves ou pommes de terre pour la nourriture de mes vaches, & cette récolte payera les frais de culture.

Depuis 10 ans juſqu'à 20 j'eſpere que chaque arbre me donnera chaque année

* *La racine de l'*Iris paluſtris lutæa, *eſt aſtringente ſelon Bauhin & autres Auteurs. Tragus aſſure que le vin dans lequel elle a bouilli, arrête toutes ſortes de fluxions & d'hémorragies, &c. &c.*

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 12 Mars.

EXTRAIT *des Papiers Anglois du* 22 *Février* 1765.

DE Londres. On dit qu'on établira dans peu des impôts ſur le gaudron qu'on tire de Ruſſie & de la mer Baltique ; le but de cette impoſition eſt d'animer l'importation de cette utile marchandiſe qu'on fait auſſi venir des Colonies Angloiſes ſituées en Amérique.

On apprend par des lettres de la Jamaique, que pendant quelque temps le commerce s'eſt fait avec beaucoup de chaleur entre cette Iſle & le continent Eſpagnol dans l'Amériqué méridionale, & que pour ce qui concerne l'Iſle de Cuba, elles ajoutent que le Gouverneur de la Havane ne veut pas permettre d'autre commerce que celui des Negres, attendu l'extrême beſoin qu'on en a.

On écrit d'Hambourg, que le Sr. *Joſeph Mellish*, Gouverneur de la Compagnie des Marchands *Adventurers*, de ladite Ville, s'eſt occupé depuis quelque temps d'un projet qui a pour but d'étendre par terre le commerce de l'Angleterre avec la Pologne & la Pruſſe, on penſe que ſon exécution ſera très-avantageuſe.

On apprend que pluſieurs Marins depuis quelques années, & tout nouvellement des Officiers de 3 Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes orientales, ont tenté de trouver la longitude en mer, en obſervant la lune ſuivant les tables de M. Meyer, leurs calculs ont été aſſez exacts, puiſqu'en général ils étoient à 30 ou 40 milles près, & quelque fois à une moindre différence.

Il y a eu cette ſemaine des dépêches envoyées en Ruſſie, au Réſident en cette Cour, pour y faire des remontrances à l'Impératrice contre l'excluſion qu'elle donne aux Anglois en faveur des Sujets du Roi de Pruſſe, touchant le commerce du ſalpêtre.

Le Navire l'*Avanture*, de Norwick, Capitaine *Watſon*, parti de Roterdam pour Portſmouth, a péri en-deçà de Calais.

Un Etranger actuellement à Londres, a découvert un ſecret pour faire du ſalpêtre ; il en a préſenté un eſſai à la Société établie pour l'encouragement des Arts.

Prix des grains.

Le froment, 40 à 44 ß ſterl. le *quarter* ; peſant environ 444 ℔ *poids de marc* ; — le malt ou dreche, 22 à 26 ß ; — le riz, 20 à 24 ß ; — l'orge, 18 à 20 ß & l'avoine 13 à 16 ß ſterl. le *quarter* ; il y en a eu très-peu de vendus pour être exportés.

DE MARSEILLE *le* 23 *Février* 1765.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Arquifoux, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent* ; — coton en laine de Smyrne, 100 à 105 ℔ ; laine d'Eſpagne, 41 & à 74 ℔ ; — laine du Levant, 27 à 40 ℔ ; — laine de Barbarie, 17 à 25 ℔ ; — poivre, 118 ℔ ; — riz du Levant, 15 à 15 ℔ 10 ß ; — riz de Piémont, 13 ℔ ; — tartre, 45 ℔ le *cent* ; galles d'Alep & de Tripoly, 136 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

marc; — galles de Smyrne noires, 160 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*, comme deſſus.

Cacao de Maragnan & de la Martinique, 12 ß la ℔; — cochenille, 19 ℔ 10 ß; indigo de Guatimala, 5 à 9 ℔ 10 ß; — ſoie d'Eſpagne, 16 à 17 ℔; — ſoie du Levant, 11 à 16 ℔ la ℔.

Il a été importé dans cette Ville le 14, juſques & compris le 17 Février, ſavoir :

☞ D'Agde, par les Tartanes des Capitaines *Arnaud*, *Rouſtany*, *Doumet & Allemand* 4 barriques de ſucre; — 17 barriques de caffé; — 12 barriques d'indigo; — 35 barriques de gingembre; — 13 caiſſes de thé; — 6 ballots d'eſquine; — 5 barriques de rocou; — 15 balles de laine lavée; — 12 barriques de verdet; — 4 barriques de cacao; — 1 barril de rhubarbe.

☞ De Chester, par le Vaiſſeau du Capitaine *Minot*, 370 pains de plomb.

☞ D'Alicante, par les Bâtimens des Capitaines *Umel & Beuza*, 197 balles de barrille; — 152 balles de bourdes; — 134 barrils de morue; — 100 barrils de ſaumon; — 134 barrils d'alun; — 19 caiſſes de ſuc de réglisſe.

☞ De Damiete, par la Polacre du Capitaine *Gede*, 1900 *couſſes* de riz.

☞ D'Alexandrette, de Chipre & de Tripoly, par la Barque du Capitaine *Martin*, 109 balles de laine ſurge; — 3 balles de toiles ajamis blanches; — 4 caiſſes d'aſſafœtida; — 1 caiſſe d'opopanax; 22 balles de toiles ajamis écrues; — 3 balles d'ajamis bleues; — 1 balle de toile de kilis bleues; 4 caiſſes de ſéné; — 2 balles de grabeau de ſéné; — 1 caiſſe de galbanum; — 1 caiſſe de gomme ſeraphique; — 1 caiſſe de myrrhe; — 2 balles de follicule de ſéné; — 203 ſacs de galles; 4 caiſſes de gomme ammoniaque; 2 caiſſes de gomme adragante; — 5 caiſſes de ſcamonée; — 156 balles de coton en laine; — 37 balles de chaffarcanis; — 3 balles de valiby; — 10 balles de laine de chevron; — 6 pains de ſtorax rouge; — 1 caiſſe de ſtorax en larmes; — 65 balles de ſoie tripoline; — 10 balles de ſoie chipriotte; — 10 balles de piſtaches; — 3 caiſſes de rhubarbe; — 9 caiſſes de bours; 3 caiſſes de ſatin.

Le Capitaine *Jean Guigou* de la Seyne, commandant le Brigantin le *Fortuné*, arrivé à Marſeille le 18 Février, rapporte que le 29 Décembre étant ſur l'Iſle Tautare, il a rencontré la Chaloupe d'un corſaire Tuniſien, équipée de 21 hommes, leſquels s'étant ſéparés depuis huit jours du Corſaire, ont obligé ledit Capitaine de les conduire à Tunis où il eſt arrivé le 14 Janvier, & eſt parti le 21 après y avoir débarqué ledit équipage Barbareſque.

Le Capitaine *J. B. Icard*, de St. Nazaire, commandant la Barque *Ste. Roſe*, arrivé auſſi à Marſeille le 18 Février, dit, qu'il a rencontré le 19 Janvier ſur le Cap-Paſſero, 3 Capitaines Raguſins, par l'un deſquels il a appris qu'un Corſaire Arnaout, s'étoit emparé depuis environ 20 jours à Ipſera, d'un Bâtiment Toſcan chargé de bled.

De Bayonne, *le 26 Février 1765.*

Le beau temps qui regne dans ce Pays, donne de grandes eſpérances pour les bleds & pour les vignes.

Le Capitaine *Laſſalle*, venant de Nantes chargé de différentes marchandiſes, eſt arrivé ici.

Le Navire le *St. Louis*, Capitaine *Moracin*, eſt chargé de bled d'Inde pour Liſbonne, il porte auſſi des laines du Pays & d'autres marchandiſes. Il partira d'ici ſous huit jours pour ſa deſtination.

Les Navires deſtinés pour la pêche de la morue, ſont prêts à deſcendre la riviere. Les aſſurances ſe font pour l'allée & le retour, tant ſur la cargaiſon que ſur la coque du Navire, de 7 un quart à 7 & demi pour cent; — les piaſtres valent 48 ℔ 10 ß le *marc*.

De Bordeaux, *le 2 Mars 1765.*

Prix des denrées qui ont varié.

Sucre blanc commun, 48 à 50 ℔ le *cent*; indigo cuivré fin inférieur, 4 ℔ 16 ß à 4 ℔ 15 ℔ la ℔; — cacao de Caraque, 42 ß la ℔.

Il eſt entré dans ce Port le 23 & & le 26 Février, 5 Navires venant des Colonies, ſavoir : la *Nouvelle Union*, de Bordeaux, de 180 tonneaux, Capitaine *Cornillot*; — & l'*Harmonie*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Antoine Seignouret*, venant de St. Domingue, chargés de 270 barriques, 10 quarts de ſucre terré; — de 85 barriques, 1 quart de

ſucre brut ; — de 97 boucauds, 5 futailles, 69 barriques, 6 tierçons, 280 quarts, 1 barril & 55 ſacs de caffé ; — de 12 boucauds, 49 barriques, 5 tierçons, 58 quarts & 11 ancres d'indigo ; — de 2 greniers de bois de Gayac ; — de 2 barrils de caret ; — de 2 caiſſes & 10 barrils de confitures ; — de 10 caves & 2 caiſſes de ſirops ; — de 4 balles de marchandiſes de renvoi.

Le Navire la *Fortune*, de Bordeaux, de 120 tonneaux, Capitaine *Gramont*, & le *Roland*, de Honfleur, de 300 tonneaux, Capitaine *Durand*, venant de la Guadaloupe, chargés de 499 barriques, 2 tierçons, 9 quarts, 1 ancre de ſucre terré ; de 105 barriques de ſucre brut ; — de 179 barriques, 1 tierçon de ſucre tête ; d'un boucaud, 27 barriques, 1 tierçon, 83 quarts, 3 ancres, 1 ſac de caffé ; — de 28 barrils de gingembre confit ; — d'un quart & 1 ſac de cacao ; — d'un barril de cacao en pâte ; — d'un ſac de caret ; — de 13 caves, 3 caiſſes, 8 paniers & 1 dame-jeanne de ſirops ; — de 5 caiſſes de liqueurs ; — de 8 barrils 1 caiſſe de confitures ; — de 2 barrils de graine de bois ; — de 2 barrils, 1 barrique & 1 chaudiere de vieux cuivre.

Le Navire l'*Elizabeth*, de Cherbourg, de 80 tonneaux, Capitaine *Leſage*, venant de la Martinique, chargé de 32 barbarriques, 2 tierçons, 1 quart de ſucre terré ; — de 37 barriques, 1 tierçon de ſucre tête ; — de 2 futailles, 7 barriques, 31 tierçons, 121 quarts & 3 ſacs de caffé ; de 3 barriques, 5 tierçons & 20 quarts de cacao ; — de 2 caiſſes & 12 barrils de liqueurs, confitures & gingembre confit.

NAVIRES *en coutume pour les Iſles.*

La *Jeune Marguerite*, de Bordeaux, *Olavier*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier ; la *Confiance*, de Bayonne, *Montau*, Capitaine, *Cabarus*, Armateur, même Courtier ; — la *Bellonne*, de Bordeaux, *Jacob*, Armateur, *Jude*, Courtier ; — le *Neptune*, de Bordeaux, *Maſſac*, Armateur, *Chevret*, Courtier ; — le *Bordelois*, de Bordeaux, *M. A. Molinié*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier ; — le *Serieux* de Bordeaux, *Feger*, Armateur, *Chevret*, Courtier ; — le *Robuſte*, de Bordeaux, *Feger freres*, Armateurs, *Caubet*, Courtier ; — le *Solide*, des Cayes St. Louis, *Foreſtier*, Capitaine, *Cabarus*, Armateur, même Courtier.

DE LA ROCHELLE *le 2 Mars 1765.*

L'indigo cuivré vaut ici 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔ ; — le caffé de St. Domaingue, 11 à 13 ß 6 ₰ la ℔ ; — ſucre brut, 32 à 37 ℔ le *cent* ; — ſucre blanc 3^e. ſorte, 53 a 55 ℔ ; — ſirop, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent* ; — piaſtres 5 ℔ 5 ß 3 ₰ la *piéce*.

L'eau-de-vie de cette Ville 79 ℔ ; — de St. Martin, 80 ℔ ; — de Seudres & d'Oleron, 73 ℔, & celle de Cognac 73 à 74 ℔ les 27 *veltes*.

Sel de St. Martin, 690 ℔ ; — ſel de chaudieres de Seudres, 540 à 550 ℔ ; — d°. blanc, 600 ℔. (*a*)

Froment le tonneau peſant 2200 ℔ *poids de marc*, 168 à 170 ℔ ; — ſeigle, 130 ℔ ; — orge 110 à 112 ℔ ; — avoine 60 à 63 ℔ le *tonneau*.

Il eſt entré dans ce Port le Navire la *Guirlande*, Capitaine *Bertrand*, venant du Port-au-prince & de St. Marc, chargé de 18 boucauds, 49 barriques, 6 tierçons, 32 quarts, 5 ancres d'indigo ; — de 185 barriques, 5 quarts de ſucre brut ; — de 176 barriques, 7 quarts de ſucre terré ; — de 6 boucauds, 69 barriques, 128 quarts & 3 ſacs de caffé ; — de 433 cuirs de bœuf en poil ; — de 10 balles de coton & de 317 billes de bois de Gayac.

Le Navire le *Triton*, venant du Cap, chargé de 2 barriques, 1 quart d'indigo ; de 8 barriques de ſucre brut ; — de 50 barriques, 3 quarts de ſucre terré ; — de 10 boucauds, 28 barriques, 1 tierçon, 35 quarts de caffé & de 3 balles de coton.

D'ANGOULEME *le 26 Février 1765.*

Lettre de M. de Montalambert de Cers, Gouverneur des Ville & Château d'Angoulême, à l'Auteur de la Gazette de Commerce.

» Les grains ont valu, Monſieur, aux » derniers marchés de cette Ville, ſavoir ; » le froment, 7 ℔ 10 ß le *boiſſeau*, peſant » 84 à 86 ℔ *poids de marc* ; — le méteil,

(a) *Le ſel ſe vend le* CENT, *qui eſt compoſé de* 28 *muids, le* MUID *de* 24 *boiſſeaux, chaque boiſſeau peſe environ* 80 ℔ *poids de marc.*

» 6 ℔; — le bled d'Eſpagne, 5 ℔ 5 ß; —
» la bailliarge, 6 ℔ 10 ß; — le ſeigle,
» 6 ℔ & l'avoine 3 ℔ 5 ß le *boiſſeau.*

» Je m'étois propoſé de vous marquer
» auſſi, Monſieur, le prix des eaux-de-
» vie, mais de la façon dont les Négo-
» cians en éprouvent la force, qui ſert
» de regle au prix qu'ils y mettent, on
» ne peut rien dire de poſitif là deſſus,
» ce qui devient un abus des plus crians
» pour le Cultivateur, à qui cela cauſe
» une grande diminution ſur ſes revenus.
» Autrefois quand on faiſoit de l'eau-de-
» vie, on avoit une méthode toute ſim-
» ple pour ſavoir le moment précis où
» l'eau-de-vie coulant de l'alambic, n'é
» toit plus de preuve; c'étoit d'en mettre
» dans une petite phiole étroite de verre
» fort de la longueur d'environ 4 pouces,
» où on laiſſe à peu près un travers de
» doigt de vuide, & bouchant enſuite
» l'ouverture, on l'agite fortement en
» frappant contre la paume de la main
» gauche, ce qui fait former une écume
» & de petites bouteilles, dont la viva-
» cité & la durée indiquent le degré de
» force de l'eau de vie, & tant que ces
» bouteilles ſe montrent dans la preuve,
» on nomme ainſi cette petite phiole, on
» laiſſe couler l'eau-de-vie de l'alambic,
» qu'on nomme ici chaudiere; lorſqu'on
» voyoit qu'en répétant l'agitation de la
» preuve, elle ne faiſoit plus de bouteil-
» les, & qu'on n'y voyoit qu'une écume
» légere qui ſe diſſipoit dans l'inſtant, on
» diſoit, & on dit encore, que l'eau-de-
» vie avoit perdu, c'eſt à dire, que ce
» qui alloit couler enſuite, n'avoit plus
» aſſez de force, & n'étoit plus que de la
» ſeconde, comme on la nomme ici; ce-
» pendant il étoit d'uſage qu'après que
» l'eau de-vie avoit perdu, on laiſſât en-
» core couler & mêler avec la premiere
» eau-de-vie, un quart en ſus de ſecon-
» de; s'il y avoit, par exemple, 60 pin-
» tes de bonne eau-de-vie de venue, au
» moment qu'elle avoit perdu, on en laiſ-
» ſoit encore venir 15 pintes, ce qui don-
» noit 75 pintes d'eau-de vie marchande,
» par conſéquent il falloit moins de vin
» pour faire une barrique d'eau-de-vie,
» qu'il n'en faut à préſent, & jamais l'é-
» tranger ne s'eſt plaint tant qu'on a ſuivi
» exactement cette méthode; mais Meſ-
» ſieurs les Négocians n'ont pas trouvé
» que cela fît leurs affaires, ils ont ima-
» giné un peſe-liqueur qu'ils nomment
» *éprouvette*, au moyen de laquelle ils pré-
» tendent régler la force de l'eau-de-vie,
» de laquelle ils ont exclus la ſeconde,
» & la veulent même plus forte qu'elle n'eſt
» au moment qu'elle a perdu, ce qu'on ap-
» pelle coupée au ſerpentin; mais comme
» cette éprouvette n'a pas, comme le ther-
» mometre de Réaumur, un point fixe d'où
» on puiſſe partir & qui puiſſe aſſurer tous
» ceux qui s'en ſerviront, que le degré
» eſt le même par tout, il en réſulte un
» abus des plus crians; chaque Négociant
» ou Commiſſionnaire, pour la plupart,
» a pour l'achat des eaux de vie, deux
» éprouvettes réglées ſur ſon caprice &
» ſa cupidité, l'une pour acheter du cul-
» tivateur, & l'autre pour la livrer à ſon
» commettant. Quand ils viennent dans
» nos campagnes pour acheter nos eaux-
» de-vie, ils mettent leur peſe-liqueur
» dans un petit vaſe avec notre eau-de-
» vie, cette cérémonie faite, ils vous di-
» ſent tranquillement, Monſieur, votre
» eau-de-vie n'eſt qu'à tant de degrés, je
» ne puis vous la faire valoir que tant;
» mais Monſieur, j'ai pris toutes les pré-
» cautions imaginables pour la faire bon-
» ne, on l'a même coupée au ſerpentin,
» on a pas attendu qu'elle eût per-
» du pour lever le baſſicot, c'eſt à-dire,
» ôter le vaſe qui reçoit la bonne eau-
» de-vie, pour y ſubſtituer celui où doit
» couler la ſeconde: on a beau objecter
» toutes ces raiſons, l'éprouvette du Com-
» miſſionnaire a parlé, c'eſt un oracle auq.
» il faut ſe ſoumettre & accepter le prix
» qu'on vous offre. L'acheteur a-t il cette
» eau-de-vie chez lui, il conſulte l'autre
» éprouvette, il met tant de parties de
» cette eau-de-vie dans un vaſe, & voit
» ſi en y ajoutant un 8e. 9e. ou 10e. d'eau,
» ce mélange donnera de l'eau-de-vie
» marchande, & ſelon la duperie qu'il a
» faite au véndeur, il gagne d'un coup
» de filet, un 8e. 9e. ou 10e. ſur ce mar-
» ché, & prive par cette manœuvre le
» propriétaire des terres du fruit de ſes
» travaux. Cet abus n'eſt pas le ſeul,
» Monſieur, qui ſe commette au ſujet
» du commerce des eaux-de-vie; comme
» cette denrée ne peut pas être vendue

» par le cultivateur directement à celui » qui la consomme, on est forcé d'avoir » recours à des Commissionnaires, soit » du dedans, soit du dehors du Royau- » me; ces Commissionnaires ne sont que » dans les Villes d'Orléans, Nantes sur » la Loire, Angoulême, Châteauneuf, » Jarnac, Cognac, Charente sur la rivie- » re de ce nom & Bordeaux sur la garon- » ne, ce qui forme un bien petit nombre » de personnes sur chaque riviere, par » les mains de qui cette denrée doit pas- » ser & fait que ces Messieurs font le mo- » nopole très-facilement, n'ayant point » de concurrens qui les forcent à hausser le » prix de cette liqueur. Avant que l'E- » tranger leur donne des commissions pour » acheter, ils rempliſſent leurs magasins » au plus bas prix possible, disant au cul- » tivateur qui veut vendre, qu'ils n'ont » point de commissions, que s'ils achet- » tent son eau-de-vie, c'est pour lui faire » plaisir, & qu'ils risquent encore beau- » coup en lui en donnant le prix qu'ils » leur offrent; le besoin fait vendre & ac- » cepter le prix. L'Etranger fait-il une » demande, ils vont au marché, achetent » quelques tierçons d'eau-de-vie à un prix » plus haut que les marchés précédens, » afin de pouvoir mander à leurs com- » mettans que lorsqu'ils ont reçu ordre » d'eux d'acheter, l'eau-de-vie a valu tel » prix; n'est-ce pas se rendre maître du » prix d'une denrée, & ne peut-on pas » dire avec juste raison que c'est là faire » le monopole? Pour remédier au pre- » mier abus touchant le degré de force » de l'eau-de-vie, je croirois qu'il n'y au- » roit point de voie plus sure que celle » de savoir à quel degré de force l'eau- » de-vie est bonne à tous les usages or- » dinaires de la vie; comme pour faire » des liqueurs, confire des fruits, étuver » des playes, *&c.* car ce n'est pas d'esprit » de vin dont on se sert pour cela, & ce » n'a jamais été que les distilateurs de » profession qui ont rectifié l'eau-de-vie » pour faire leurs liqueurs spiritueuses. » Messieurs de la Chambre du commerce » pourroient se charger de fixer ce degré » de bonté, de faire faire ensuite des » éprouvettes toutes égales; voir ensuite » quel degré elles marqueroient dans l'é- » preuve de cette eau de-vie, envoyer en- » suite quelques-unes de ces éprouvettes » cachetées du même cachet, dans les prin- » cipales Villes de commerce de cette li- » queur, comme à Bordeaux, Orléans, » Nantes, Angoulême, Cognac, lesquelles » éprouvettes seroient déposées dans une » armoire, dont deux Magistrats auroient » chacun une clef différente, & lorsqu'il » surviendroit quelque différend entre le » vendeur & l'acheteur, on prendroit de » l'eau-de-vie qui fait la matiere de la » contestation, cachetée par les deux par- » ties, & on iroit devant les Juges pré- » posés, qui ayant sous leurs yeux le de- » gré de force fixé par la Loi, seroient à » même alors de porter un jugement équi- » table.

» Pour remédier au second abus, je » penserois qu'il faudroit que les Négo- » cians ne passent enmagasiner d'eau-de- » vie que pour 8 ou 15 jours, au moyen » de cela ils ne feroient leurs achats que » conformément aux demandes qu'on leur » feroit; il pourroit y avoir alors de la » concurrence qui tourneroit au profit du » cultivateur, & le Commissionnaire se- » roit forcé de se contenter du droit de » commission, profit bien plus solide mais » plus lent, & qui écarteroit bien des ban- » queroutes que l'appétit d'une fortune » plus prompte ne rend que trop fré- » quentes.

DE NANTES *le* 4 *Mars* 1765.

Prix des grains.

Froment d'Amont de 1763, 140 à 130 ℔ le *tonneau*, pesant environ 2280 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 148 à 150 ℔; seigle de 1764, 100 ℔; — seigle de Saumur, 95 ℔; — avoine d Ancenis, 70 ℔; bled noir, 65 ℔; — feves de saumur, 150 à 148 ℔; — eau de vie 94 ℔ les 29 *veltes*.

On a conduit dans ce Port par différentes barques, 3739 buches de bois de Campêche provenant du Navire le *Mentor*, naufragé le 8 Janvier dernier sur la pointe de Quiberon.

Il est arrivé à Paimbeuf depuis quelques jours, six de nos Navires venant de St. Domingue, savoir; le *Laverdy* du Cap, Capitaine le Sr. *J. Fourneau*, Armateur *M. C. Lory*; — *l'Aimable Godon*, Capitaine le Sr. *Despouds*, Armateurs MM. *Four-*

nier pere & fils; — les *Deux Amis*, de Léogane, Capitaine le Sr. G. *Duval*, à la consignation de MM. *Bouteiller pere & fils*; — les *Citoyens*, Capitaine le Sr. *Le-Gallo*, à la consignation de M. *Bertrand de la Clauſerie*; — *l'Orphée*, Capitaine le Sr. C. *Dupuy*, Armateurs MM. *Laſſalle & Vianmert*, & le *Chaumont* du Port-au-Prince, Capitaine le Sr. *Tronchon*, Armateur M. G. *Richard*, chargés de 34 boucauds, 29 barriques, 1 tierçon & 77 quarts d'indigo; — de 839 barriques, 20 quarts de ſucre terré & tête; — de 393 barriques, 31 quarts de ſucre brut; — d'un boucaud, 14 futailles, 110 barriques, 1 tierçon, 111 quarts & 17 ſacs de caffé; — de 22 balles & 71 ballots de coton; — de 283 madriers, buches ou planches de bois des Iſles; — de 30000 ℔ de bois de Gayac; de 3 quarts de caret; — de 59 ſurons de quinquina; — de 300 côtés de cuirs tannés; — d'un quart de cacao; — de 6 barrils & 7 caiſſes de confitures & ſirops.

On vient d'apprendre l'arrivée à Paimbeuf du Navire le *Jean François*, venant du Cap St. Domingue.

Le Navire le *Dannecourt*, de 150 tonneaux, Capitaine le Sr. *Berthault*, Arma. M. *Dhaveloose*, eſt parti pour Guinée.

DU HAVRE *le 6 Mars* 1765.

Il eſt entré dans ce Port le 4 & le 6 Mars, le Navire Hollandois la *Marie Gallere*, Capitaine *J. Clauſen Vandermey*, venant d'Alicante, chargé de 527 balles de ſoude; — de 217 balles de laine; — de 14 futailles de vin; — de 9 balles, 11 demi-balles d'amandes; de 25 *pagas* de figues & de 7 caiſſes de fruits.

Le Navire l'*Africain*, Capitaine *Drouet*, venant du Cap François, chargé de 29, 730 ℔ de ſucre brut, avec acquit de guinée; — de 324 barriques, 1 tierçon, 6 quarts de ſucre terré, peſant 389, 358 ℔, dont 225 barriques, 1 tierçon, 1 quart avec acquit de guinée; — de 29 boucauds, 31 barriques, 136 quarts, 28 ſacs de caffé, peſant 54, 270 ℔; — d'un boucaud, 101 barriques, 11 tierçons, 81 quarts d'indigo, peſant 41, 465 ℔; — de 1544 ℔ de coton; — de 34 barrils de confitures; — de 43 petites caiſſes de ſavon & autres marchandiſes de retour.

La nuit du 5 au 6 Mars, le Navire Hollandois la *Marie Gallere* a échoué dans le Port ſur la pointe du quai de Marie-Motte, & a ſouffert conſidérablement lorſque la mer s'eſt retirée. Pluſieurs piéces de l'arriere du Navire ont largué, enſorte qu'à la marée ſuivante il a monté juſqu'à 4 pieds d'eau dans ſa cale. On a fait tout ce qui étoit poſſible pour retirer ce Navire de l'endroit où il étoit, & on a réuſſi à le mettre dans un autre lieu plus commode pour la décharge. On y travaille à préſent, on craint que les marchandiſes de ſon chargement, & ſur-tout les ſoudes, ne ſoient bien endommagées par l'eau de la mer.

Prix de la prime d'aſſurance.

Pour la Martinique & la Guadaloupe, pour aller & retour, 5 un quart *pour cent*; pour l'aller ſeulement, 3 *pour cent*; — pour le retour, 3 *pour cent*.

Pour St. Domingue, allée & retour, 5 & demi *pour cent*; — pour l'aller ſeulement, 3 *pour cent*; — pour le retour, 3 *pour cent*.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Février* 1765.

PRIX DE LA MINE.	*Prix du ſp. meſure de Paris.*	
Froment,	2 ℔ 18 ß d.	14 ℔ 10 ß d.
Moiſon,	2 10	12 10
Meteil,	2 4	11
Petit bled	2	10
Seigle,	1 14	8 10
Orge,	1 14	6 16
Avoine,	1 16 7	12 4 2

AVIS *de Commerce.*

Un Particulier de Cadix, homme de toute ſolidité, deſireroit ſe procurer des perſonnes qui vouluſſent acquérir des intérêts dans les pacotilles ou groſſes, ſur le Vaiſ. Eſp. le *St. François de Paula*, dit le *Matamoros*, qui, favoriſé par les tems, mit à la voile le 6 Février dernier pour LIMA: ce Vaiſſeau grand voilier & des meilleures propriétés, fera ſon retour dans un an, & pourra être rendu dans le Port de Cadix au mois de Septembre de l'année prochaine.

Ceux qui voudront prendre part dans ces intérêts, s'adreſſeront à M. ROQUE, *Agent de change, rue du Mail à Paris*, qui eſt porteur de l'état des parties ſur leſquelles on

fera des ceſſions d'intérêts, dont il donnera communication aux perſonnes qui voudront s'inſtruire de la nature de cette ſpéculation, & des conditions ſous leſquelles les ceſſions ſeront faites.

Les perſonnes qui ont de l'argent à faire valoir ne ſauroient trouver une occaſion plus avantageuſe, cette affaire étant très-bien concertée, & très-ſolidement liée. On eſt preſque certain qu'elle rendra 38 à 40 ℔ *pour cent* de bénéfice dans 18 mois de temps.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Samedi 9 Mars 1765.*

	℔	ß		℔	ß	d.
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . . .	15	10	à	16	10	
Pluſieurs ont vendu	12		à	15		
Seigle *le ſep.* 230 ℔	7	10	à	8	10	
Orge, *le ſep.* 190 .	8	5	à	9		
Avoine *le ſep.* 290	15		à	18		
Veſce *le ſep.* 300 .	10		à	11		
Millet *le ſep.* 280 .	19					
Navette *le ſep.* 280	23		à	24		
Chenevis *le ſep.* 165	13		à	15		
Lentilles . . .	14		à	36		
Lentilles à la R^e. .	20					
Haricots . . .	16		à	28		
Haricots ronds .	16	10	à	18		
Pois verds . . .	13		à	38		
Pois blancs . . .	15		à	18		
Pois gris . . .	9	10	à	13		
Féverolles . . .	12		à	13	10	
Feves Suiſſes . .	16		à	26		
Feves de Marais .	13					
Sarazin	9					
Lin	30					
Senevé						
Geniêvre . . .						
Luzerne . . .	12	10				
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	22 ß	3 d.	à	28 ß.		d.
Remoulage . .	14	3	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 7 au 9 Mars.*

Froment, *le ſept.*	15 ℔	10 ß	à	16 ℔	10	ß
pluſieurs ont vend.	13		à	15	5	
Seigle.						
Orge.	7	5				
Veſce.	12					
Avoine *en ſacs.* .	16		à	16	10	
Avoine *en banne.*	15		à	15	10	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	22		à	31		

CHANGE DE LONDRES *Avec les différentes Places de l'Europe, le Vendredi 1^er. Mars 1765.*

Amſterdam, 2 uſances ½. .	36	6	
D°. à vue	36	4	
Roterdam, à 2 uſ. ½ . .	36	7	
Hambourg, 2 uſances ½ .	34	10	
D°. à 2 uſances	34	9	
Paris	30	¾	
D°. 2 uſances	30	½	à 9/16
Bordeaux, 2 uſances . .	30	½	à ⅝
Cadix	38	⅞	
Madrid	39		
Bilbao	38	⅞	
Livourne	49	⅛	à ¼
Gênes	48	⅛	
Veniſe	50	⅛	
Liſbonne	5	5 ½	⅝
Porto	5	4	¾
Dublin	9	½	
Agio de la banque d'Holl.	3	¾	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces . .	3 ℔	18 ß	d.
D°. en barres . . .	3	18	
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares . .	5	3	
D°. petites	5	3	
Grandes Mexicaines . .	5	3	
D°. petites	5	3	
Argent en barres . . .	5	4	¼
Cochenille la ℔ . . .	21 ß	d.	*ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque . .	129 ½
De la Com. des Indes . .	151 ¼ à ½
Action de la M. du Sud .	
Anc. Ann. de la M. du S.	86
D°. Nouvelles	85 ⅛ à 85
D°. réduites à 3 p° . .	87 ⅛
D°. conſolidée à 3 p° .	87 ⅛ à 86 ⅞ 87
De la Com. des In. à 3 p°	
D°. de 1751 à 3 p° . . .	fermée
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	fermée
D°. 1758. à 3 ½ p°, . .	
D°. 1762 à 4 p° . . .	99 ¾ à ½ à ¾
Bill. de la C. des I. prime.	62 à 60 ß
De l'Ech. 1763 prime .	2 à 1 ß
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	4 ¼
Annuités à long termes .	26 ⅝
Souſcriptions 1763 . .	
De la Marine. à 4 p° .	98 ¼
4 p° 1763 . . .	98 ⅜ à ⅛

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1765.	*Du Vendredi 8.*	*Du Samedi 9.*
Actions des Indes.	an. / 1e. ap. 1390 / 2e. ap. 1190	1390 87 1/2 / 1190
Emprunts de la Compagnie.	438	438
Promeſſes de la Compagnie.	10 1/4	10 1/4 10m. 12.
Actions des Fermes.	1000	1000
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.	8e. 9e. 1. 11	
Duplicata de la troiſiéme.	90	
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	438	439
Coupons d'Annuités.	87	87
Emprunt de 50 millions.	9 1/2 4 & 5m 10 1/2	9 1/2
Colonies, 1759.		16 1/2 1758, 1 p% perte
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	11e. 16.	
Canada	31	
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p%		
A 3 p% ſur les Cuirs.		
A 3 p% ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles {Généralité de Paris. / Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p%.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 1/4	56 1/4
Londres.	31	31
Hambourg.	179	178 3/4
Madrid.	15 3 6	15 3
Cadix.	15 2	15 2
Livourne.	96	96 1/4
Lyon, *Rois.*	1/8 Bce.	1/8 Bce.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 22 Janvier.

DE LONDRES *le* 2 *Janvier* 1765.

ON ſait par le Bureau de l'Amirauté, que le 22 Décembre, l'*Anſon*, bâtiment propre pour la pêche du hareng, commandé par *Jacques Perry*, du Port de 80 tonneaux ou environ & freté à Hambourg pour Londres, avec un chargement de toiles, laine filée, canevas & merrain pour futailles, a donné ſur la pointe N. E. du banc de ſable nommé le Newrope ſitué près d'Yarmouth dans le Comté de Norfolk. Ce bâtiment en talonant ſur le banc a perdu ſon gouvernail & a été emporté à 4 lieues de la terre; mais il faiſoit tant d'eau, que le Maître & l'équipage ont été obligés de l'abandonner pour ſe ſauver; une demi-heure environ après que la chaloupe a débordé, le bâtiment a enfoncé, & avec lui toute la cargaiſon a été perdue.

Le St. *Nicolas*, Capitaine *Arrelom*, s'eſt perdu ſur la côte de Lincolnshire, en venant de Peterſbourg à Londres.

Un bâtiment d'Hambourg, M^e. *Laurent Armas*, freté pour Porto, a eu le même ſort ſur le Gom; l'équipage s'eſt ſauvé,

On a ſauvé toute la cargaiſon du *Mercure volant*, Capitaine Brunſwick, Navire freté à Hambourg pour Londres, que l'on ſait avoir été obligé de rentrer dans l'Elbe après avoir donné à la côte en ſortant de ce fleuve, on penſe qu'il ne ſera pas en état de continuer ſon voyage pour l'Angletetre.

Le *Diamant*, Capitaine *Perry*, a échoué près de Bridlington, dans ſa traverſée de Shields à Londres.

On apprend de Southampton, que la veille de Noel on a lancé à l'eau à Ealing près de cette Ville, un bâtiment de 160 tonneaux ou environ, nommé le *Draper*, qui ſera commandé par *Jean Moor*, que l'on deſtine pour le commerce des toiles d'Irlande que l'on prend à Belfaſt pour Londres. Ce bâtiment fait beaucoup d'honneur au S^r. *Robert Fabian* qui l'a conſtruit, & tous ceux qui étoient préſens lorſqu'on l'a lancé à l'eau, tant Charpentiers de Navires, que Capitaines, conviennent qu'il eſt fait au moule, & du meilleur gabari qui ait encore été fait pour le commerce d'Irlande, on préſume qu'il ſera fin voilier.

On mande de Harwick le 28 Décembre, qu'un Heu bâtiment Hollandois, chargé de vin & d'eau de-vie, a échoué le 27 près de Felixſtow, on ſauvera la cargaiſon, mais on craint bien qu'il n'en ſoit pas de même du Navire.

Il y a quelques jours qu'un bâtiment de la Compagnie établie pour la pêche ſur les côtes d'Angleterre, commmandé par le Capitaine *Parry*, & freté à Londres pour Hambourg, a touché ſur un banc en deça d'Yarmouth, nommé le Newerp. A peine fut-il dégagé du banc de ſable, qu'il coula bas en pleine mer; l'équipage au nombre de 12 hommes s'eſt ſauvé dans la Chaloupe & a abordé à Mandſſey dans le Comté de Norfolk.

Le Navire les *Freres*, Capitaine *Morriſon*, parti de Mariland pour Londres s'eſt perdu en dehors des Capes ainſi que ſa cargaiſon; l'équipage s'eſt ſauvé.

On aſſure que la Compagnie des Indes orientales a donné ordre de fortifier la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

petite Isle nommée l'Elephante, située près de Bombay. Elle est déjà forte par sa situation, & elle servira de magasin.

Il paroît suivant le rapport des Officiers de la douane établis dans l'Isle de Man, qu'il y a plus de 3000 balles de laine en dépôt dans différens magasins de l'Isle, qui attendent la premiere occasion pour être exportées.

PRIX *des grains à Toulouse le 9 Janvier 1765.*

Bled fin, 11 ℔ 4 ß à 11 ℔ 6 ß le *septier*, pesant 140 ℔; — bled mêlé, 11 ℔ le *septier*, même poids; — bled méteil, 8 ℔ 10 ß le *septier*, pesant 134 ℔; — seigle 8 ℔ le *septier* pesant 130 ℔; — féves, 8 ℔ 10 ß le *septier*, pesant 132 ℔; — avoine, 6 ℔ le *septier*, pesant 110 ℔; — vesce 10 ℔ 15 ß le *septier*, pesant 150 ℔; — pois verds, 14 ℔ le *septier*, pesant 145 ℔; — pois chiches, 17 ℔ le *septier*, pesant 150 ℔; — haricots, 13 ℔ 10 ß le *septier*, pesant 150 ℔; — lentilles, 14 ℔ le *septier*, pesant 145 ℔; — gros millet, 6 ℔ 15 ß le *septier*, pesant 130 ℔; — petit millet, 7 ℔ 10 ß le *septier*, pesant 150 ℔, le tout *poids de marc.*

DE BAYONNE, *le 5 Janvier 1765.*

Les jambons nouveaux valent 42 à 45 ℔ le *cent*; — le froment, 6 à 6 ℔ 5 ß la *conque*, pesant 65 ℔ *poids de marc*; — le bled d'Inde rouge, 3 ℔ 12; — le bled d'Inde blanc, 3 ℔ 4 ß.

Le Navire le St. *Louis*, Capitaine *Moracin*, venant de Lisbonne, est entré dans ce Port chargé de différens effets.

Le Navire le St. *Louis*, Capitaine *Tiris*, chargé de vin pour Dunkerque, se dispose à partir.

Le Navire le *Banclin*, Capitaine *Veillon*, Vaisseau sortant du chantier, est prêt à sortir de ce Port pour aller à Bordeaux pour y prendre sa cargaison pour l'Amérique.

Il est arrivé aujourd'hui 40 mulets chargés de piastres pour un Négociant de cette ville.

DE BORDEAUX, *le 13 Janvier 1765.*

Prix de quelques denrées qui ont varié.

Caffé de St. Domingne nouveau fin, 12 ß 6 d. à 13 ß la ℔; — caffé marchand, 11 ß; — indigo cuivré fin marchand, 5 ℔ à 5 ℔ 10 ß la ℔; — amidon, 19 à 20 ℔ le *cent.*

Froment, 9 ℔ 15 ß à 12 ℔ le *boisseau*, pesant 120 ℔ *poids de marc*; — seigle du Pays, 7 ℔ 15 ß; — eau-de-vie 80 ℔ les 32 *veltes*, peu demandée.

Il est entré dans ce Port le 5 Janvier 1765, le Navire le *Cygne*, de la Martinique, de 90 tonneaux, Capitaine *Germain Laroche Quievastre*, venant de la Martinique, chargé de 76 barriques, 4 tiercons & 5 quarts de sucre terré; — de 12 tiercons, 1 quart de caffé; — d'une cave de sirop; — de 4 barrils de confitures; d'un grenier de canefice & d'un barril de vieux cuivre.

NAVIRES *en coutume pour les Isles.*

Le *Conquérant*, de Bordeaux, Armateur R. *Vignes*, Courtier *Demestre*; — *l'Aimable Suzette*, de Bordeaux, *Brossard*, Armateur, même Courtier; — le St. *Pierre* de Bordeaux, *Dubergier & Compagnie* Armateurs, même Courtier; — le *Carcajou* de Bordeaux, *Despase & Compagnie*, Armateurs, *Chevret*, Courtier; — le *Lion* du Port Louis, *Dupeyrat & Moras*, Armateurs, même Courtier; — la *Bonne Nourrice* de Bordeaux, le C. *Mathieu* Armateur, *Caubet*, Courtier; — le *Marquis de Perigord*, de Bordeaux, *Prioreau de la Fosse*, Armateur, *Chevret* Courtier; — le *Scipion*, de Bordeaux, *Tarteyron f.* Armateurs, *Jude*, Courtier; — les *Deux Freres* de Bordeaux, *Touron f.* Armateurs, *Chevret*, Courtier; — le *Cabriolet* de Bordeaux, *Leysson & Ravesies*, Armateurs, même Courtier; — le *Duc de Bouillon*, de Bordeaux, *Leysson & Ravesies*, Armateurs, même Courtier; — *l'Argus* de la Rochelle, *Farrouilh*, Armateur, *Caubet*, Courtier.

DE LA ROCHELLE *le 12 Janvier 1765.*

Il est arrivé ici cette semaine les Navires suivans, savoir; la *Suzanne Marguerite*, Capitaine *Mesnier*, venant de St. Marc, chargé de 32 barriques, 9 tiercons & 2 quarts d'indigo; — de 115 barriques, 4 ancres de sucre brut; — de 4 barriques 6 quarts & 1 ancre de sucre terré; — de 4 barriques, 128 quarts & 11 sacs de caffé; — de 1048 piéces de paille d'herbe; — de 23 dents de morphils.

La *Bien-Aimée*, Capitaine *Robert Bouron*, venant du Banc de Terre-neuve,

chargée de 7440 morues vertes ; ce Navire eſt entré démâté de ſon grand mât & de celui de mizaine.

Le Navire l'*Hirondelle*, Capitaine *Jean Ayreau*, venant du Banc de Terre-neuve, chargé de 7700 morues vertes.

L'indigo cuivré vaut ici de 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔ ; — le caffé de St. Domingue, 11 à 15 ß ; — le ſucre brut, 28 à 35 ℔ le *cent*, ſuivant ſa qualité ; — le ſucre terré 3e. ſorte, 48 à 50 ℔ ; les autres qualités à proportion ; — ſirop, 13 ℔ 10 ß ; — le coton 150 à 155 ℔ le *cent* ; eau-de-vie de cette Ville, 75 à 76 ℔ ; celle de Cognac, 72 à 73 ℔ ; — eau-de-vie de Ré, 81 ℔ ; — celle de Seudres & d'Oléron, 72 à 73 ℔ les 27 *veltes*.

Le froment nouveau, 170 ℔ le *tonneau*, peſant 2200 ℔ *poids de marc* ; — l'orge, 100 ℔ ; — l'avoine 50 ℔.

Il eſt ſorti d'ici pendant le courant du mois de Décembre dernier, 15, 079 ℔ d'indigo ; — 21, 375 ℔ de ſucre brut ; — 10, 659 ℔ de ſucre terré ; — 66, 263 ℔ de ſucre en pain ; — 38, 709 ℔ de caffé ; 220, 449 *veltes* d'eau-de-vie ; — 2599 ℔ de coton, & 2, 136 ℔ de ſucre vergeois.

De Bayeux *le* 14 *Janvier* 1765.

Depuis long-temps, Monſieur, j'entends faire l'éloge de l'agriculture, on cherche, & avec raiſon, à donner de la conſidération au premier de tous les arts ; c'eſt lui qui donne les matieres premieres ; on lui doit donc des encouragemens ; mais, Monſieur, le commerce mérite-t-il moins d'égards ? Il ſemble néanmoins qu'on le perde de vue, & que l'on penſe que l'eſpoir du gain eſt un motif ſuffiſant pour exciter l'émulation d'un Négociant. Mais quelle différence de ſecours ? Je vois dans les principales Villes de l'Europe, des ſociétés établies en faveur de l'agriculture, & preſque point pour le commerce. Pourquoi cette différence ? Le commerce & l'agriculture ne ſont-ils pas les deux bras d'un Etat ? Le Négociant ainſi que le Cultivateur, ne procure-t-il pas la ſubſiſtance aux Citoyens ; ſi celui-ci rend la terre fertile, le Pays peuplé, celui-là n'enrichit-il pas la ſociété, & ne la rend-il pas plus floriſſante, & cependant doit-on renforcer l'un aux dépens de l'autre ? Que de lumieres & d'expériences ces ſociétés ne communiquent-t-elles pas aux Cultivateurs ? Les Négocians ſont-ils moins à conſidérer ? Oui, Monſieur, ſi j'oſois prendre la balance, & peſer, s'il m'eſt permis de me ſervir de cette expreſſion, le mérite de l'un & de l'autre, je me flatterois de vous en faire voir la différence. Le Cultivateur nous procurant les matieres de premiere néceſſité, doit avoir ſans doute le premier droit à notre eſtime, mais la régle de l'utilité ne décide pas en tout de la plus grande eſtime : content ſi l'on lui donne les moyens d'une meilleure culture, ce qui peut s'opérer par l'inſtruction qui frappe les ſens, par les expériences réitérées des obſervateurs, & par les exemples multipliés ſous ſes yeux par des Citoyens aiſés & intelligens, enfin par la liberté du commerce des grains qui aſſure un prix à l'abondance, voilà ce qui eſt à ſa portée : ſon ame ne s'éleve point à des objets plus relevés, tel eſt le cercle que ſon eſprit peut parcourir. Peu ſenſible au bien général & à l'intérêt public, dont il n'a qu'une foible idée, il ne connoît que ſon intérêt perſonnel & celui de ſa famille, & c'eſt uniquement par cet intérêt qu'il faut animer ſon travail & ſon induſtrie. Comme il n'a point d'idées à produire ni de calcul à faire tout eſt machinal chez lui, & ſon ame ne ſort jamais de ſon équilibre, tout y eſt conduit par l'habitude ou par l'exemple, il ne voit rien au delà de la matiere qui l'environne & qui frappe ſes ſens. C'eſt ſa maniere d'exiſter.

Il n'en n'eſt pas de même du Négociant, il doit employer au commerce le même génie que les ſavans emploient aux ſiences. Il médite, il peſe, il meſure, il calcule, il combine des idées, il diſcute des principes, il développe des objets compliqués, il connoît la valeur des monnoies reſpectives, les variations du change qu'il prévoit ſouvent, & les dangers des mers dont il apprécie les riſques. Il crée des ſyſtêmes ; car la ſcience pratique en exige ; il va plus loin, il parcourt de ſon cabinet une partie de la ſurface de la terre, il doit connoître le caractere, le gout, les mœurs, les loix, les uſages des différentes Nations & toutes les productions des Pays où il donne des ordres ; il doit prévoir l'abondance, la diſette, la guerre & la paix, les cauſes du crédit & du diſcrédit public, & doit diriger en conſé-

quence ſes opérations. Quel ſyſtéme, quel eſprit de calcul, quelle combinaiſon d'idées & quel courage n'exige pas l'occupation d'un homme dont les vues doivent s'étendre ſi loin. Or, je vous demande, Monſieur, s'il n'a pas autant, & même plus de droit aux lumieres de ſes concitoyens, pour ſe perfectionner dans ſon état, que le Cultivateur même, & où en trouveroit il davantage que dans ces ſociétés que l'on établiroit en faveur du commerce. Chaque Négociant inſtruit par ſes réflexions & ſa propre expérience, y feroit part de ſes connoiſſances, des moyens qu'il faudroit employer pour réuſſir, des ſecours qu'on pourroit procurer à des particuliers qui, quoiqu'intelligens, n'oſent partir d'après leurs lumieres pour étendre leur commerce, & par ce moyen augmenter les richeſſes de l'Etat.

DE ROUEN, *le* 16 *Janvier* 1765.

Prix des marchandiſes le 12 *Janvier qui ont varié.*

Alun d'Angleterre & de Suéde, 42 ℔ 10 ß le *cent*; — azur des 4 feux fin, 110 ℔; beurre d'Iſigni en tine, 42 à 45 ℔; — d°. en pot, 41 à 43 ℔; — bois de Campêche, coupe d'Eſpagne, 23 ℔; — bois de Japon, 45 ℔; — gomme du Sénégal, 110 ℔ le *cent*; — huile de baleine d'Hollande, 182 ℔ 10 ß la *barrique*; — huile de morue pêche Françoiſe, 200 ℔ la *barrique*; cochenille meſteque, 26 ℔ 10 ß la ℔.

Les toiles écrues, fleurets, blancards, ont été vendues le 14 Janvier, au nombre de 340 piéces, 156 ℔, & les blanches 162 ℔ la *piéce.*

Prix des grains le 9 *Janvier.*

Le plus beau froment, 10 ℔ 15 ß la *mine*, peſant environ 140 ℔ *poids de marc*; celui de ſeconde qualité, 10 ℔ 5 ß; — petit bled, 9 ℔ 15 ß; — bled champart, 8 ℔ 15 ß; — beau météil, 7 ℔ 15 ß; — petit méteil, 7 ℔; — ſeigle, 5 ℔ 4 ß; — orge, 5 ℔ 10 ß; — avoine de premiere qualité, 7 ℔ 5 ß; — celle de ſeconde qualité, 7 ℔.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt arrivé à ce Port le 14 Janvier, le Navire la *Ville du Havre*, de 120 tonneaux, Capitaine *Marcus Claaſſen*, venant d'Hambourg, chargé de 98 balles de laine d'Allemagne; — d'une futaille & 1 balle de plume; — de 32 futailles de cire; — de 7 barrils d'azur; — d'un barril d'arſenic; — de 5 tonneaux de faulx; de 130 planches, 78 feuilles, 5 paquets & 7 fonds de cuivre; — de 2 tonneaux de limes; — de 75 bottes de fil de laiton; d'un barril de chicotin; — de 2 tonneaux, 5 barrils, 1 caiſſe & 2 ballots de clinquaillerie & de mercerie.

Le Navire la *Cecile & Anne*, Capitaine *Jan Claas Kuyper*, venant de Roterdam, chargé de 20,658 fromages; — d'un tonneau & 4 barrils de girofle; — de 2 barrils de muſcades; — de 2 futailles & 2 barrils de colle; — de 4 barrils de fil de fer; de 22 futailles & barrils de garance; — d'une caiſſe d'inde; — de 2 caiſſes de cannes; — de 140 *pouches* de graine de lin; d'un barril de blanc de plomb; — de 2 tonneaux de ſucre; — de 9 futailles de ſouffre; — de 30 barrils d'huile de morue; — de 14 barriques, 3 barrils, 1 caiſſe & 84 bottes d'acier; — de 26 barrils, 12 gonnes & 2 demi-gonnes de ſaumons; de 2 barrils de poivre; — d'une barrique de tourneſol; — de 100 bottes de fil de laiton; — de 6 barrils de morues; — de 3 paquets de baleine; — de 2310 buches de bois de teinture; — d'un barril & 20 planches de cuivre; — de 3 barrils & 3 caiſſes de limes; — de 2 caiſſes de borax; d'un tonneau de Mitraille; — de 6 piéces d'huile de poiſſon; — de 2 futailles de ſoie de porc; — de 2 tonneaux, 4 barriques, 2 barrils, 8 caiſſes & 3 paquets de droguerie, clinquaillerie & de mercerie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du premier au 12 Janvier, le Navire la *Suzanne la mere*, Capitaine *Jean Ernſtſtecg*, allant à Amſterdam, chargé de 300 ℔ de ſafran du Gatinois; — de 25 mannes de chardons; — de 616 bottes de vaude; — de 9500 ℔ de laine d'Eſpagne en 38 balles; — de 1, 755 ℔ de prunes cuites; — de 2199 ℔ de confitures; — de 264 ℔ de fayance; — de 8 poinçons de vin; — de 6 paquets d'arbres fruitiers; — de 2 barrils de navets; de 13 barrils & 1 panier de fruits; — de 948 ℔ de ſiamoiſe & mouchoirs fil & coton; — de 5600 ℔ d'indigo; — de 4 flacons de médecine; — de 664 ℔ de peaux de lapins; — de 9480 ℔ de caffé; — d'une caiſſe d'eau de méliſſe; — de 327 ℔

de poil de lapins ; — de 9 caisses de meubles, — d'une caisse de mercerie ; — de 3660 ℔ de glaces de la manufacture royale; d'une caisse de mousserons & de morilles; de 100 ℔ de porcelaine ; — de 15 ℔ de velours de coton ; — de 90 paniers de verres à vitres ; — de 270 ℔ d'étoffe au quart de soie ; — d'une bannette de vieille friperie ; — d'une caisse & d'une malle de clinquaillerie ; — d'une caisse d'étoffe de soie ; — de 20 ℔ de pelleterie commune.

Le Navire la *Paix*, Capitaine *Thomas Lesauqueux*, allant à Cadix, chargé de 1245 ℔ d'étamine de laine ; — de 1095 ℔ de camelot de laine ; — de 2020 ℔ de draps de laine ; — de 2750 ℔ de pluche de laine ; — de 14, 975 ℔ de toiles blanchards ; — de 525 ℔ de serge de laine imprimée ; — de 44 douzaines de bouteilles de verres vuides ; — de 600 bouteilles de vin ; — d'une pendule de cuivre ; — de 2 caisses de tableaux en cadres dorés ; — de 260 ℔ de chandelle ; — de 170 ℔ de toile de lin ; — de 144 douzaines de rubans de fil ; — d'une grosse d'écritoires ; de 170 ℔ de gingas de fil ; — de 90 sacs de farine, pesant 17, 000 ℔ ; — de 30 muids & 100 sacs de bled pesant 136, 000 ℔ ; — de 50 ℔ de bougie ; — de 208 ℔ de siamoise, fil & coton ; — de 100 barrils contenant 112, 000 harengs ; de 698 ℔ de confitures ; — de 2 caisses de soieries ; — de 64 ℔ de velours de coton ; — de 960 ℔ de pois & de feves ; de 18 culottes & 6 vestes de peaux de moutons & de daims ; — de 87 douzaines de peaux de veaux corroyées ; — de 305 ℔ de mouchoirs tout coton, tout fil & coton.

Il reste à reclamer le 16 Janvier, dans le Navire la *Ville du Havre*, venant d'Hambourg, dont l'arrivée est ci-devant annoncée, savoir :

Cinquante bottes de fil de laiton, ruban rouge ; — 25 bottes de fil de laiton, ruban bleu ; — 1 barril de chicotin marqué MD ; — 2 tonneaux de cire marqués B C ; — 3 tonneaux de cire marqués B C S ; — 6 tonneaux de cire marqués M C ; — 3 barrils marqués de 2 V entrelassés ; — 1 barril marqué E.

De St. VALERY *sur Somme*, *le* 17 *Janvier* 1765.

Prix des grains.

Le bon bled froment vaut ici 14 à 16 ℔ le *boisseau*, pesant 20 ℔ *poids de marc* ; — le seigle & l'orge 14 ℔ le *boisseau*.

Il est entré dans ce Port pendant les 15 premiers jours de ce mois, 10 Navires, savoir, le St. *Jean*, Capitaine *Jean Blavet* ; le St. *Charles*, Capitaine *Regnes*, & le *Marquis de Gamache*, Capitaine *Jacques Blavet*, venant de la Rochelle, chargés de sucre & d'eau-de vie ; — le *Picard*, Capitaine *Louis Lambert*, & la *Galante*, Capitaine *J. S. Macquet*, venant de Marseille, chargé de savon, d'huile & de coton ; — la *Suzanne*, Capitaine L. *Perre*, venant du Havre, chargée de savon, d'huile & de coton ; — le St. *François*, Capitaine *Noyan*, venant de l'Orient, chargé de caffé, de thé & de bois d'Inde ; — le Navire les *Trois Belles-Sœurs*, Capitaine *Langlacé*, & le *Don de Dieu*, Capitaine *Jacques Sénéchal*, venant de Dieppe, chargés d harengs ; — le *Joyeux* Capitaine J. *Jouette*, venant de Fescamp, chargé de soude.

Le Navire le St. LAURENT, de 200 tonneaux, commandé par M. DELATTRE DE MONROTY, est en charge pour Lisbonne, & partira vuide comme plein à la fin du mois de Février prochain.

RÉFLEXIONS *sur la cire.*

La cire est devenue d'une si grande utilité & si nécessaire pour les différens arts & les besoins de la vie domestique, que l'Europe même n'en peut fournir assez pour notre consommation. Il nous en vient de Barbarie, de Smyrne, de Constantinople & sur-tout des Pays du Nord, où les mouches à miel sont très-multipliées ; la consommation de cire étrangere qui se fait en France, peut s'évaluer à plus d'un million de livres pesant. Il seroit donc avantageux pour la France de chercher les moyens de multiplier les mouches à miel dans plusieurs de ses Provinces, où ce n'est pas la matiere premiere qui manque, mais seulement les Ouvrieres nécessaires pour la mettre en œuvre.

MANIERE *de blanchir la cire.*

On commence par mettre la cire qui est d'abord jaune, coupée en morceaux gros comme le poing, dans des chaudieres où on la remue avec une espatule de bois, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement liquifiée ; dans cet état on la laisse couler au moyen des robinets adaptés aux chaudie-

res, dans des cuves de bois placées au-deſſous, & le bas eſt rempli d'eau chaude à 5 ou 6 pouces de hauteur, on l'y laiſſe repoſer 5 à 6 heures, pour donner le tems aux ordures dont elle eſt chargée, de tomber au fond de l'eau.

Au-deſſous de ces cuves ſont des baignoires, de bois de forme oblongue, armées de cercles, de fer & revêtues intérieurement de lames de plomb. Elles ſont placées ſur le pavé de l'attelier, & elles ont chacune ſur le devant un robinet pour vuider dans l'égout ſouterrein l'eau qu'elles reçoivent d'un réſervoir. Des cylindres de bois d'un pied de diametre, & traverſés par un arbre de fer, ſont placés en travers des baignoires, & en occupent toute la largeur. Ces cylindres ſont diſpoſés de façon que leur axe eſt directement à plomb au-deſſous de l'extrêmité des cannele par leſquelles doit ſortir la cire qui eſt dans les cuves. On place enſuite au-deſſus du cylindre la *chevrette* qui eſt une eſpèce de banquette de fer à quatre pieds qui porte ſur les bords de la baignoire; elle eſt garnie vers chacune de ſes extrêmités de deux lames de fer élaſtiques, entre leſquelles on place un vaiſſeau de cuivre plus large par le haut que par le bas, de forme oblongue & diviſé en trois parties dans ſa longueur; celle du milieu eſt percée de trous d'une ligne de diametre, à la diſtance d'un demi pouce les uns des autres. On place dans les deux autres parties des réchauds de braiſe pour entretenir dans ce vaiſſeau qu'on appelle *grêloire*, un degré de chaleur qui empêche la cire de ſe figer. Il y a 2 plaques de fer blanc, l'une inclinée vers la cannele pour rejetter la cire dans la grêloire, & l'autre poſée de l'autre ſens, & ſervant au même uſage; par-deſſus ces plaques, on met une *paſſoire* toute criblée de trous, dans laquelle coule la cire, après qu'on a repouſſé dans la cuve le tampon qui bouche la cannele. De la paſſoire elle tombe ſur les plaques, & de-là dans la grêloire, d'où elle ſort par les petits trous qui ſont au fond de cette grêloire, & tombe ſur la ſurface du cylindre qu'un Ouvrier fait tourner avec une manivelle.

Les filets de cire qui tombent ſur le cylindre forment des rubans minces qui ſe congelent à meſure qu'ils tombent dans la baignoire dont on change continuellement l'eau, afin qu'elle ſoit toujours fraiche. Lorſqu'elle eſt remplie de ces bandes ou rubans, un Ouvrier les enleve avec une fourche & les met dans un grand panier d'oſier revêtu intérieurement de toile. Il place ce panier ſur une brouette, & ſe tranſporte enſuite près des quarrés ou chaſſis ſur leſquels il y a des toiles tendues & expoſées à l'air; des femmes placées autour de ces quarrés, ſont chargées du ſoin d'éparpiller les rubans ſur toute la ſurface des toiles, où on les laiſſe expoſés à l'action de l'air & du ſoleil juſqu'à ce qu'ils ayent acquis un premier degré de blancheur; on a ſoin pour cela de la retourner de tems en tems; toute cette ſuite d'opérations qu'on vient de détailler & qui conſiſtent à mettre la cire en rubans & à l'expoſer enſuite ſur les toiles à l'action de l'air & du ſoleil, ſe réitere 2 & même 3 fois.

Lorſque la cire expoſée pour la derniere fois ſur les toiles, a acquis le degré de blancheur que l'on ſouhaite, on la tranſporte dans une chaudiere, on la refond, & on la moule en pains qu'on expoſe de nouveau pendant quelque tems ſur les toiles.

La cire blanchie & réduite en pains, paſſe entre les mains du Cirier qui l'emploie aux différens uſages de ſa profeſſion.

Il y a cependant des cires qui ſont plus difficiles à blanchir les unes que les autres: on ne peut ſur-tout parvenir à blanchir celles des Pays vignobles.

EXTRAIT *des Regiſtres du Parlement du 5 Janvier 1765.*

LA COUR a commis Louis Dubos, Louis-Marie Pidanſat, Nicolas Cordelier, J. B. de la Brande & J. B. Hugot, pour, concurremment avec Me. Etienne-Thimoléon Yſabeau, Greffier de la Chambre, ſigner les certificats mentionnés en l'article 9 de l'Edit du mois de Décembre 1764, concernant la libération des dettes de l'Etat; & Felix Andrey Pierre-Michel Broutin des Tours, Pietre Antoine Gravier, Louis de la Tour & Charles Maillot, pour commis aux dépots du Greffe de ladite Chambre, à la charge par eux de prêter le ſerment de bien & fidellement s'acquitter des fonctions de leur commiſſion. Ce qu'ils ont fait le 7 Janvier ſuivant.

PRIX *des Piaſtres.*

Les piaſtres valoient à Bayonne le 5

Janvier 48 ℔ 10 ß le *marc* ; — à Lyon le 9, 48 ℔ 16 ß 3 ₰ le *marc*, & à la Rochelle, le 12 Janvier, 5 ℔ 5 ß 3 ₰ la *piéce*.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le Vendredi 18 Janvier 1765, la riviere étoit à 8 pieds 2 pouces ; le Samedi 19, à 7 pieds 9 pouces ; & le Dimanche 20, à 7 pieds 4 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris le Samedi* 19 *Janvier* 1765.

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*,						
peſant 240 ℔ . . .	15	5	à	16	10	
pluſieurs ont vendu	11	5	à	15		
Seigle *le ſep.* 230 ℔	6	10	à	8		
Orge, *le ſep.* 190 .	7	10	à	8	10	
Avoine *le ſep.* 290	14	15	à	18		
Veſce *le ſep.* 300 .	10		à	11		
Millet *le ſep.* 280 .	19					
Navette *le ſep.* 280	23		à	24		
Chenevis *le ſep.* 165	12	10	à	13		
Lentilles . . .	15		à	36		
Lentilles à la Rᵉ. .	16		à	20		
Haricots . . .	12		à	27		
Haricots ronds .	16		à	17		
Pois verds . . .	12		à	36		
Pois gris . . .	11					
Pois blancs . . .	18					
Féverolles . . .	11	10	à	14		
Feves Suiſſes . .	15		à	21		
Feves de Marais .						
Sarazin	7		à	8		
Senevé	38		à	44		
Geniêvre . . .	12					
Farine blutée, *le boiſſeau* . .	22 ß 6 ₰		à	28 ß		₰
Remoulage . .	26	9	à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 17 *au* 19 *Janvier.*

Froment, *le ſept.*	14 ℔	15 ß	à	16 ℔	ß
pluſieurs ont vend.					
Seigle.	8	10			
Orge.	7	10	à	8	10
Veſce.	12				
Avoine *en ſacs*. .	16		à	17	10
Avoine *en banne*.	15		à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	22		à	31	

CHANGE DE LONDRES *Avec les différentes Places de l'Europe, le Vendredi* 11 *Janvier* 1765.

Amſterdam, 2 uſances ½ . .	36 7
D°. à vue	36 5
Roterdam, à 2 uſ. ½ . .	36 8
Hambourg, 2 uſances ½ .	35
Paris	30 5/8
D°. 2 uſances	30 ⅛
Bordeaux, 2 uſances . .	30 ⅛
Cadix	38 ⅛
Madrid	38 ⅛
Bilbao	38 ⅛
Livourne	48 ⅛
Gênes	47 ⅛
Veniſe	49 ½
Liſbonne	5 5 ¼
Porto	5 4 ¾
Dublin	9 ⅛
Agio de la banque d'Holl.	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces . .	3 ℔	18 ß	₰
D°. en barres . . .	3	18	
Piéces de huit, appellées			
Grandes Pillares . .	5	3	
D°. petites	5	3	
Grandes Mexicaines . .	5	3	
D°. petites	5	3	
Argent en barres . . .	5	4	
Cochenille la ℔ . . .	22 ß	6 ₰	*ſterl.*

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque . .	127
De la Com. des Indes . .	152 ½
Action de la M. du Sud .	fermée
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ⅝ à ⅞
D°. Nouvelles	fermées
D°. réduites à 3 p ° ° . .	85 ¾ à ⅝ à ⅞
D°. conſolidée à 3 p ° ° .	83 ½ à ¾
De la Com. des In. à 3 p ° °	85 ¾ à ⅝ à ⅞
D°. de 1751 à 3 p ° ° . . .	fermées
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p ° °	fermées
D°. 1758 à 3 ½ p ° °, . .	fermées
D°. 1762 à 4 p ° ° . . .	97 ¾ à ⅝ 98
Bill. de la C. des I. prime.	51 à 52 ß
De l'Ech. 1763 prime .	4 ¼
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	
Annuités à long termes .	26 ⅞
Souſcriptions 1763 . .	
De la Marine. à 4 p ° ° .	96 ¾ à ⅝ à ¾
4 p ° ° 1763 . . .	96 ¾ à ⅞

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janvier 1765.	*Du Vendredi 18.*	*Du Samedi 19.*
Actions des Indes.	an. 950 ; 1e. a. 1200	1200.
Emprunts de la Compagnie.		
Promesses de la Compagnie.		
Actions des Fermes.	982 ½	982 ½
Troisiéme Loterie Royale.	830	820
Lots de la troisiéme Loterie.	5e. t. 13. 10e. au pair	5e. 6e. t. 13
Duplicata de la troisiéme.	96	90
Amortissement.		10
Deux sols pour livre du Dixiéme.	10 ½	10
Annuités.	433	433
Coupons d'Annuités.	87	87
Emprunt de 50 millions.	13 ¼	12 ½
Colonies, 1759.	16	16
Récépissé des Monnoies.		
Époques.		
Canada	35	35
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		70. Janvier.
A 3 p ○/○ sur les Cuirs.		51. Rce. Juillet.
A 3 p ○/○ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris. ; Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p ○/○.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 3/8	56 3/8
Londres.	30	30
Hambourg.	178 1/4	9 1/4
Madrid.	15 6	15 6
Cadix.	15 5	15 5
Livourne.	94 3/4	94 3/4
Lyon, Rois.		

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Samedi 19 Janvier.

DE HAMBOURG *le* 21 *Décembre* 1764.

LA ville de Dantzic a fait don de 10, 000 écus (d'Allemagne) aux Habitans de Koniſberg, pour les dédommager de leur dernier incendie ; la Ville d'Elbing en a donné 1000. Un Marchand de Riga né dans cette ville incendiée, a envoyé pareillement 15000 écus pour aider à rebâtir l'Egliſe de Lobnitz où il a été baptiſé.

La maladie parmi les bêtes à cornes fait de nouveaux ravages dans le Holſtein.

DE LONDRES *le* 1^er^. *Janvier* 1765.

On apprend qu'un bâtiment Hollandois commandé par *Cornelius Andries*, s'eſt perdu le 11 Décembre près de la Rochelle, étant parti de la mer baltique pour Bordeaux ; l'équipage s'eſt ſauvé.

Qu'un autre bâtiment Hollandois Me. Thomas *Klein*, s'eſt auſſi perdu près de de Mayorque en allant de Liſbonne à Gênes, l'équipage s'eſt ſauvé à l'exception de 4 hommes.

Un Navire parti de Waterford avec un chargement de beurre, commandé par *Jean Cheſney*, s'eſt perdu en allant à Bremen, à l'entrée du Weſer.

Le *Daking*, Capitaine *Rayne*, en allant de Londres à Stockholm, a donné à la côte près de Bridtington.

Le *Kent*, Capitaine Milli qui a appareillé de Spitheade pour Bengale le 4 Juin dernier, a été rencontré 6 ſemaines après ſon départ au-delà de la ligne par un Navire venant de l'Amérique. Le bâtiment & tous ſes paſſagers étoient en bon état ; il y a tout lieu de croire qu'il ſera arrivé au commencement du mois paſſé à ſa deſtination, & on le préſume, de ce qu'il a fait en ſi peu de temps la premiere partie de ſa traverſée.

On doit inceſſamment préſenter une Requête au Parlement pour l'engager d'accorder une gratification par tonneau, aux Navires partant des Colonies Angloiſes pour aller faire la pêche de la baleine dans les mers de l'Amérique ſeptentrionale.

On aſſure qu'on va ôter des impôts mis ſur le chocolat, afin d'encourager l'exportation de celui qu'on fabrique en Angleterre; on ſait que la France a preſqu'une entiere préférence pour la vente de cette marchandiſe dans les Pays étrangers.

On a reçu depuis peu des ordres très-étendus pour faire ici l'acquiſition de beaucoup de billets & autres papiers publics.

On écrit de Dublin qu'on y a reçu commiſſion de France d'embarquer mille tonneaux ou environ de ſalaiſon d'Irlande, pour la ſubſiſtance du corps de troupes auxiliaires que cette couronne envoie en Corſe.

Les Naturaliſtes attribuent aux vents d'Eſt qui regnent depuis long-temps, la maladie des bêtes à cornes qu'on eſſuye préſentement dans quelques Provinces ſeptentrionales de l'Angleterre.

Le Navire l'*Agnus Dei*, Capitaine *Saud*, parti de Dantzic pour Londres, eſt entré dans le Port de Norway, avec 9 pieds d'eau dans ſa cale ; il avoit ſon grand mât de moins.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Navire les *Trois freres*, de Sunderland, Capitaine *Wright*, parti de Lynn ſur ſon leſt, a échoué le 19 Décembre ſur les rochers qui ſont ſous le Château de Tinmouth; l'équipage s'eſt ſauvé.

Le Navire le *Duc de Cumberland*, Capitaine *Cox*, parti de Terre-neuve pour Alicante, a été jetté à la côte dans la baye d'Almérie, on craint que le Navire & ſa charge ne ſoient perdus. Le Capitaine s'eſt noyé en tâchant de ſauver ſes papiers.

On écrit de Liſbonne qu'on y a lancé à l'eau au mois de Novembre dernier 2 Galiotes à bombes, de conſtruction Angloiſe, les premieres qu'on ait jamais faites en Partugal. On doit dans peu en finir 4 autres.

Un bâtiment arrivé nouvellement de Stockholm, rapporte que 2 gros bâtimens de tranſport y chargeoient des boulets de canon, des cables & autres munitions navales deſtinées pour la côte de Barbarie, qu'ils devoient s'y rendre ſous l'eſcorte d'un Vaiſſeau Suédois de 60 canons.

On mande de Newcaſtle le 29 Décembre, qu'on remarque avec plaiſir que le commerce du charbon de terre a été plus floriſſant cette année que de coutume; il y a toute apparence qu'il aura encore plus d'étendue l'année prochaine. Ce qui le fait préſumer, c'eſt que non ſeulement on ouvre beaucoup de nouvelles charbonnieres ou mines, qui promettent une augmentation conſidérable de charbon; mais de plus on conſtruit dans ce Port & à Sunderland nombre de bâtimens. Il y a même à préſent à Newcaſtle plus de vingt Navires ſur les chantiers, choſe que l'on n'a pas vue depuis long-temps.

Il y a actuellement plus de 150 voiles dans la Tamiſe entre Gravezende & Sheerneſſ, qui n'attendent que le bon vent pour appareiller.

De Dax, *le 5 Janvier* 1765.

Prix des denrées aux marchés des premier, 7, 15, 22 & 29 Décembre 1764.

Froment, 2 ℔ 16 ß 6 ₰ la *meſure raſe*, peſant 34 ℔ *poids de marc*; — bled d'Inde, 1 ℔ 13 ß 6 ₰ la *meſure raſe*, peſant 32 ℔; panis, 1 ℔ 7 ß 4 ₰ la *meſure raſe*, peſant 31 ℔; — avoine, 1 ℔ 10 ß la *meſure comble*, peſant 25 ℔. Ces grains ſont ſur le point d'augmenter; — le ſeigle, 2 ℔ 2 ß 9 ₰ la *meſure raſe*, peſant 30 ℔. Ce grain eſt prêt à diminuer.

Vins bourgeois rouges & blancs, 72 ℔ la *barrique*; — vin de Chaloſſe nouveau, 30 ℔. Ces deux prix ſont fixes; — vin de Chaloſſe vieux, 49 ℔ 6 ß le *barrique*. On compte qu'il diminuera de prix.

Réſine, 3 ℔ 2 ß 6 ₰ le *cent*, ſur la voie du rabais; — poix pége, 3 ℔ 14 ß 6 ₰ le *cent*; — gaudron, 29 ℔ 1 ß 6 ₰ la *barrique*, peſant 700 ℔; — le gros barril peſant 250 ℔, 9 ℔ 12 ß 6 ₰; — le petit barril peſant 125 ℔, 4 ℔ 15 ß, avec apparence d'augmentation.

Exportation *de Bordeaux pendant le mois de Décembre* 1764.

Par Terre.

Pour l'Alsace, 660 ℔ d'indigo; — pour Basle-en-Suisse, 2610 ℔ de caffé; pour la Suisse, 1396 ℔ de caffé; — pour la Suabe, 581 ℔ d'indigo; — pour Francfort sur le Mein, 780 ℔ d'indigo; — pour la Franche-Comté, 1 barrique de ſucre blanc & 4445 ℔ d'indigo; — pour Geneve, 1245 ℔ d'indigo, 1535 ℔ de caffé, & 1239 ℔ de cacao; — pour l'Italie, 11, 686 ℔ d'indigo & 1433 ℔ de caffé.

Par Mer.

☞ Pour Hambourg, 90 barriques de ſucre brut; — 253 barriques, 2 quarts de ſucre blanc; — 4334 ℔ de caffé.

☞ Pour Amsterdam, 533 barriques de de ſucre brut; — 121 barriques de ſucre blanc; — 12, 635 ℔ d'indigo; — 218, 871 ℔ de caffé; — 970 ℔ de cacao.

☞ Pour Roterdam, 26 barriques de ſucre brut; — 10, 824 ℔ de caffé.

☞ Pour Vega-en-Asturies, 21 barriques de ſucre blanc.

☞ Pour Dorth, 2 barriques de ſucre brut; — 27 barriques de ſucre blanc; — 2167 ℔ de caffé.

☞ Pour Londres, 74, 053 ℔ d'indigo.

☞ Pour St. Sebastien, 40 barriques de ſucre brut; — 7 barriques de ſucre blanc; 3230 ℔ de cacao.

☞ Pour Bilbao, 35 barriques de ſucre blanc; — 1879 ℔ de cacao.

☞ Pour la ROCHELLE, 29 barriques de ſucre brut; — 14 barriques de ſucre blanc; 6001 ℔ d'indigo.

☞ Pour BAYONNE 67 barriques de ſucre blanc.

☞ Pour LEER, 11, 729 ℔ de caffé.

☞ Pour EMBDEN, 6617 ℔ de caffé.

Le total de toutes ces denrées eſt de 720 barriques de ſucre brut; — de 546 barriques, 2 quarts de ſucre blanc; — de 112, 086 ℔ d'indigo; — de 261, 525 ℔ de caffé; — & de 7318 ℔ de cacao.

DE NANTES *le* 11 *Janvier* 1765.

Prix des grains & autres denrées.

Le Froment d'Amont de 1763, 140 à 145 ℔ le *tonneau*, peſant 2680 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 148 à 150 ℔; ſeigle de la même année, cent cinq liv. ſeigle de Saumur, 100 à 103 ℔; — froment d'Orléans vieux, 140 à 145 ℔; — nouveau, 158 à 160 ℔; — froment de Noirmoutier, 158 à 160 ℔; — avoine d'Ancenis, 66 à 68 ℔; — bled noir, 65 ℔; féves de Saumur, 152 à 155 ℔.

Les vins nouveaux de premiere qualité, 140 à 145 ℔ le *tonneau*, compoſé de 4 *barriques*; — celui de ſeconde qualité, 125 à 130 ℔, & celui de troiſiéme qualité, 110 à 115 ℔ la *barrique*; — eau-de-vie 97 à 98 ℔ les 29 *veltes*.

PRIX *des ſels à bord des Navires.*

Au Pouliguen, le ſel nouveau 35 ℔; — le vieux, 50 ℔ le *muid*; — au Croiſic, 50 ℔ le *muid*; — à Noirmoutier, 60 ℔; à Bourgneuf, 80 ℔ la *charge*.

Le Navire le St. *Guillaume*, venant de la Martinique a relâché ſur nos côtes; il n'a pu entrer eu riviere à cauſe des vents contraires.

Le Navire la *Rencontre*, du port de 70 tonneaux, Capitaine le S^t. *Julien le Ray*, Armateur M. *Bailly l'aîné*, eſt en charge pour Guinée.

DÉPART *de Navires.*

Le Navire la *Sophie*, de 300 tonneaux, Capitaine le S^t. *Toſtain*, Armateur M. *Gruel*, eſt parti pour le Cap.

Le Navire le St. *Jean Baptiſte*, de 300 tonneau, Capitaine le S^t. *le Ray*, Armateur M. *Deluynes*, eſt auſſi parti pour le Cap.

Le Navire la *Gloire*, de 400 tonneaux, Capitaine le S^t. *Berthomé*, Armateur M. *Larralde*, eſt parti pour la Martinique en paſſant par Marſeille.

DU HAVRE *le* 13 *Janvier* 1765.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 10, juſques & compris le 13 Janvier, le Dogre l'*Amitié*, Capitaine *Frechon*, ſorti de ce Port le 30 Décembre dernier, allant à la Guadaloupe, en relâche par les vents contraires & le mauvais tems.

Le Senau Hollandois le *Zorwig*, Capitaine *Machuel*, venant d'Alicante, chargé de 434 balles de ſoude.

La Flute du Roi la *Digue*; Capitaine *Leloup*, venant de Breſt.

Le Senau le *Jeune André*, Capitaine *Lomoſne*, venant du Banc de Terre neuve, chargé de 12000 de morues.

Il eſt ſorti de ce Port le 13 *Janvier*, la Galiote Danoiſe la *Demoiſelle Engeburghe*, Capitaine *Pieter Schwenſen*, allant à Hambourg, chargée de ſucre & de caffé.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le Navire le MERCURE, fin voilier, du port de 160 tonneaux ou environ, armé de 12 canons, 4 pierriers & autres menues armes à proportion; 18 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine PIERRE LECLERC, de Dieppe, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller en droiture à Cadix, & partira dans le courant du mois de Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des Marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à MM. LEBOURG, freres; — au Havre, à MM. BAUDRY & BOULONGNE.

☞ Le Navire l'AIMABLE MARTHE, du port de 300 tonneaux ou environ, armé de 10 canons, 35 hommes d'équipage, Capitaine le S^r. CHARLES BARBEL, eſt en charge dans ce Port pour aller en droiture au Cap François, & partira le 20 Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, à Madame la V^e. JEAN FERAY.

Il eſt ſorti du Havre depuis le 1^er. Janvier, juſques & compris le 31 Décembre 1764, 68 Navires, ſavoir, 21 allant à la Martinique; — 17 allant à la Guadalou-